
Communiqué de presse

Leclanché: ordre du jour de la prochaine Assemblée générale annuelle des Actionnaires

Assemblée générale ordinaire du 6 mai 2015 à Yverdon-les-Bains

Yverdon-les-Bains, Suisse, le 16 avril 2015 - Leclanché S.A. (SIX Swiss Exchange: LECN), société spécialisée dans la production de cellules lithium-ion de grand format et de solutions de stockage d'énergie, a publié aujourd'hui son invitation à l'Assemblée annuelle ordinaire des actionnaires, qui se tiendra le 6 mai 2015, à 11h00 (ouverture des portes à 10h30), au Y-PARC, Rue Galilée 15, CH-1400 Yverdon-les-Bains.

Outre les décisions annuelles, notamment l'approbation du rapport annuel et des états financiers statutaires, il sera demandé aux actionnaires d'approuver les éléments suivants de l'ordre du jour, conformément à la loi révisée sur les sociétés anonymes (ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse): réélections au Conseil d'administration (MM. Jim Atack, Stefan A. Müller, Antoine Spillmann, Bryan Urban, Scott Macaw et Robert Robertsson), élection du Président du Conseil d'administration (M. Jim Atack), élections au Comité de rémunération (MM. Jim Atack, Stefan A. Müller, Bryan Urban and Scott Macaw, ainsi qu'élection du représentant indépendant. Les actionnaires s'exprimeront également tant sur la rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif que, à titre consultatif, sur le Rapport de rémunération 2014, conformément aux recommandations du Code suisse de bonne pratique en matière de gouvernance d'entreprise.

Dans son rapport, Jim Atack, président du Conseil d'administration, soulignera en particulier: "certes, les résultats du Groupe ne sont pas encore positifs, mais nous avons maintenant assuré les ressources financières nécessaires à nos ambitions et au succès de notre Plan de croissance, comme l'a confirmé l'annonce, le 10 avril dernier, de notre projet fondamentalement novateur qu'est celui de l'île de Graciosa, aux Açores (Portugal): une solution unique au monde de réseau alimenté en énergies renouvelables.

Documentation

Les actionnaires ayant droit de vote enregistrés au Registre des actionnaires de la Société au 4 mai 2015 seront autorisés à participer à l'Assemblée générale des actionnaires et à y voter.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle extraordinaire des Actionnaires peut être téléchargé sur le site web de la Société: http://www.leclanche.eu/img/invitation_Leclanche_2015_f.pdf

Contacts médias

Claude-Olivier Rochat, Voxia communication - Mobile +41 79 203.52.19

co.rochat@voxia.ch

Rohan Sant, Voxia communication - Mobile +41 79 120 00 28

rohan.sant@voxia.ch

A propos de Leclanché

Société fondée en 1909, Leclanché est un partenaire fiable des technologies de stockage d'énergie sur batteries. Fort d'une tradition remontant à Georges Leclanché, l'inventeur de la pile sèche, le groupe a développé un important portefeuille de systèmes de stockage d'énergie, allant des batteries spécialisées, conçues sur mesure, jusqu'aux solutions lithium-ion leaders de la branche.

L'intégration d'un spin-off de la Fraunhofer-Gesellschaft (Allemagne), en 2006, a permis à Leclanché de passer du statut de fabricant de batteries traditionnelles à celui de leader européen du développement et la production de cellules lithium-ion.

Les solutions de stockage de Leclanché sont optimisées pour de multiples applications, notamment l'intégration des énergies renouvelables, la réduction de la consommation de diesel, les services auxiliaires connectés au réseau d'électricité, l'écrêtage des pics de consommation pour les industries lourdes, mais aussi les transports à forte capacité (routier, ferroviaire et maritime).

Les produits Leclanché se caractérisent par leur stabilité de cycle très élevée (cellules avec anode en titanate) ainsi que leur grande longévité. Grâce à sa technologie brevetée de séparateur, élément essentiel des cellules lithium-ion avec anode en titanate, Leclanché est en mesure de produire en masse des cellules présentant d'excellentes caractéristiques de sécurité, grâce à un site de production entièrement automatisé de cellules lithium-ion de grand format, dont la capacité annuelle peut atteindre 175 MWh, ou un million de cellules.

Leclanché propose aussi plusieurs systèmes de stockage spécialisés, notamment des systèmes sur mesure pour applications militaires ou médicales. La société assure enfin la distribution de batteries primaires et secondaires, ainsi que d'accessoires d'autres fabricants.

La société Leclanché est cotée à la SIX Swiss Exchange (LECN).

Mise en garde

Le présent communiqué peut contenir certaines expressions prospectives relatives à l'activité de Leclanché, identifiables par les verbes conjugués au futur ou au conditionnel ainsi que des mots tels que « stratégique », « proposer », « lancer », « planification », « attendu », « engagement », « prévoir », « positionné », « viser », « potentiel », etc., ou par des affirmations, explicites ou implicites, concernant l'augmentation des capacités de production de Leclanché, les applications potentielles de ses produits existants, le chiffre d'affaires attendu pour ce type de produits, les revenus ou bénéfices potentiels de Leclanché ou de l'une de ses unités.

Le lecteur est invité à ne pas se fier exagérément à ce type d'affirmations, qui ne reflètent que la vision d'avenir de Leclanché à un moment donné et sont soumises à une série de risques, incertitudes et autres facteurs, connus ou inconnus, susceptibles d'entraîner un écart sensible entre les résultats réels et les résultats, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus par ces affirmations.

Rien ne saurait garantir que les produits Leclanché procureront un quelconque niveau de chiffre d'affaires, ni que Leclanché ou l'une de ses unités parviendront à un quelconque résultat financier donné.